La participation Suisse à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958

Autor(en): **Salis, Pierre de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 11

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-847472

Nutzungsbedingungen

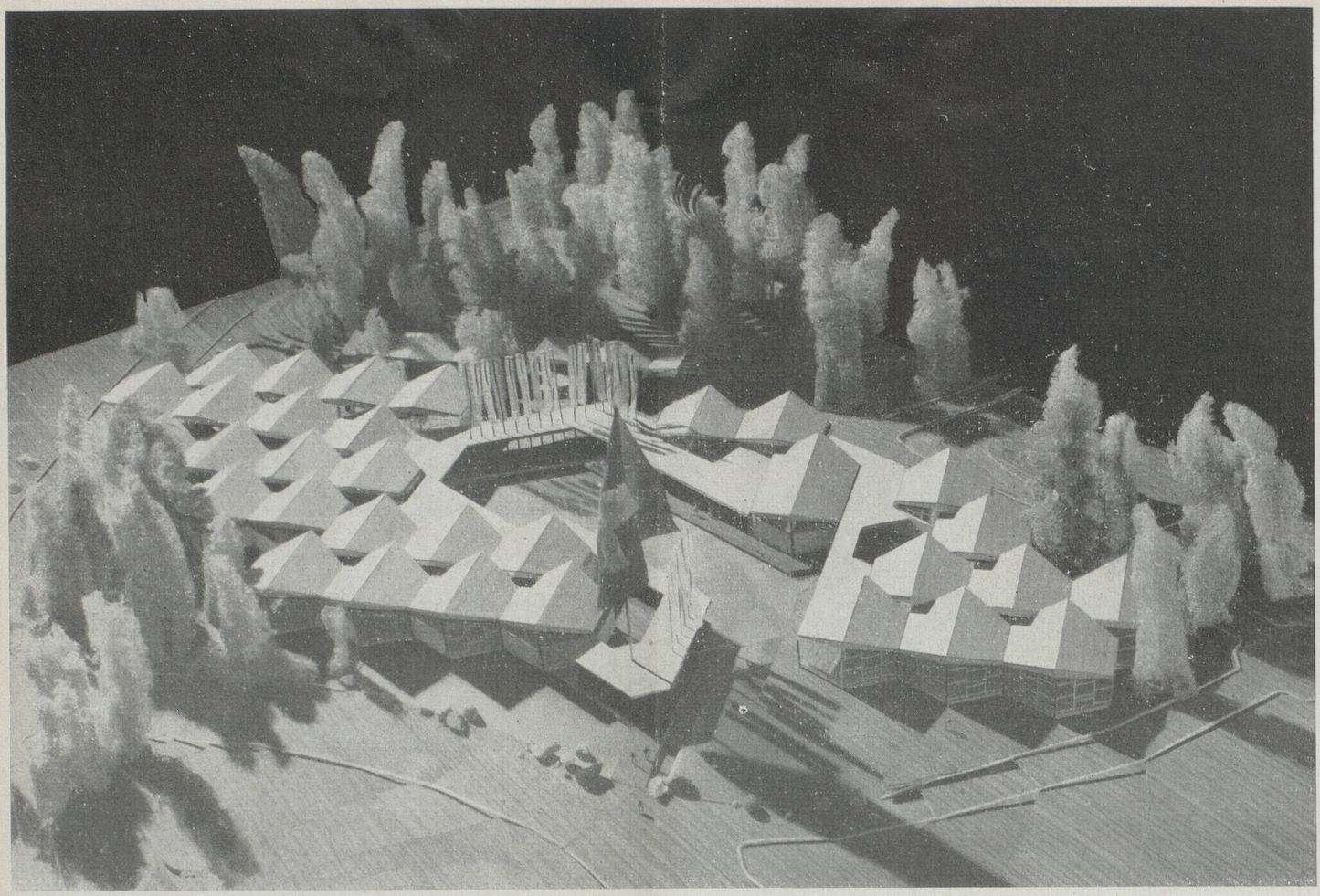
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch



La participation Suisse à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1958

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs un article inédit de M. le Ministre de Salis, actuellement délégué général pour la Suisse à l'exposition de Bruxelles en 1958. Par ailleurs, nous venons d'apprendre qu'il a été, à l'unanimité, nommé président des Commissaires généraux.

Nous nous rappelons avec émotion que M. de Salis donna son premier article dans le N° 1 du « Messager suisse », notre petite revue à laquelle il donna également le premier coup d'envol. - Réd.

C'est en juin 1952 que le Gouvernement belge a décidé de retenir l'année 1958 pour l'organisation d'une Exposition universelle et internationale à Bruxelles, la première depuis la seconde guerre mondiale. On sait que la Belgique, de par sa situation géographique et sa grande expérience en la matière, est tout particulièrement prédestinée à accueillir une manifestation internationale de ce genre. L'Exposition 1958 est placée sous le thème d'une rencontre mondiale sous le signe de l'Homme et du rapprochement entre les peuples. Elle doit permettre une confrontation des activités multiples de chaque peuple dans le domaine des sciences, des

techniques, des arts et de la pensée. En incitant les nations à se découvrir complémentaires par leur génie et leurs ressources, elle les aidera à prendre conscience ensemble de leur devoir de coopération et donnera une impulsion nouvelle aux échanges matériels et spirituels entre les hommes. C'est dans ces termes que le Commissariat général du Gouvernement belge décrit le thème de l'Exposition 1958.

La Suisse se devait de participer à cette manifestation, aussi le Conseil Fédéral décida-t-il, le 14 mars 1955, sous réserve de l'approbation des Chambres Fédérales, d'accepter cette invitation. Le Parlement suisse ratifia cette décision en automne 1956 et vota les crédits nécessaires qui s'élèvent pour la Confédération à plus de sept millions de francs suisses, auxquels viennent s'ajouter les dépenses des différents exposants.

Un terrain très favorable put être mis à la disposition de la Suisse, notre pavillon étant entouré par ceux de la France, de l'Espagne, du Royaume-Uni, du Portugal et de la Yougoslavie.

L'Office Suisse d'Expansion Commerciale, en sa qualité de Bureau central pour les expositions, fut chargé de préparer la participation suisse ; il lui incomba notamment de recueillir les adhésions des industries intéressées et d'établir leurs besoins en surface d'exposition. C'est sur ces données, soit sur la base d'une surface bâtie de 5.500 m² sur un terrain de 11.000 m² — le dixième en grandeur parmi les pavillons étrangers — qu'un concours fut ouvert entre douze jeunes architectes suisses ; le jury se prononça pour le projet de l'architecte W. Gantenbein à Zurich.

Conformément au programme général, établi par les autorités belges et tenant compte du caractère d'une Exposition universelle qui ne doit en aucun cas être confondue avec une foire commerciale, la section de la Suisse sera réalisée sous forme collective et thématique, sans comptoirs de firmes individuelles, ce qui représente pour celles-ci un sacrifice indéniable si l'on considère une pareille participation d'une maison suisse du point de vue publicitaire.

Les créateurs du Pavillon suisse se sont efforcés de tenir compte, dans une mesure aussi large que possible, du thème de l'exposition, tel qu'il a été décrit par le Commissariat général belge par quelques formules lapidaires telles que : « Bilan du monde pour un monde plus humain », « Bâtir le monde pour l'homme » et « Réhumaniser le monde moderne ». Le problème ainsi posé ne pouvait que répondre très directement aux aspirations de notre peuple qui, de par les dimensions modestes et la structure géographique de son territoire et de par son évolution historique, reste réfractaire à la psychologie de masses et s'efforce de conserver une patrie à la mesure de l'homme.

Le souci de l'humain a inspiré au départ déjà l'auteur du plan architectural et se traduit par une renonciation systématique à tout effet massif et à toute recherche de la sensation. La section de la Suisse se présentera comme une agglomération de pavillons juxtaposés à la façon des cellules d'un nid d'abeilles, épousant étroitement les accidents du terrain et mettant en valeur les parties boisées et par conséquent vivantes.

Dès l'entrée au Pavillon, le visiteur sera mis en face des problèmes essentiels qui, sur le plan humain, se posent au peuple suisse. On s'efforcera de lui montrer d'une manière suggestive et attrayante les solutions typiquement suisses qui ont été apportées à ces problèmes. Cette partie générale de la section, où doivent être évoqués tour à tour le paysage et l'homme, l'Etat, le patrimoine spirituel, le travail, la coopération internationale, constituera pour ainsi dire une synthèse de la Suisse avant que les visiteurs ne pénètrent dans le secteur industriel : industrie textile, horlogerie, industrie des machines, chimie, transport, trafic et tourisme.

Les pavillons seront groupés autour d'une grande pièce d'eau qui doit constituer un élément de fraîcheur et de tranquillité. Il ne manquera, bien entendu, pas un restaurant, ainsi qu'une dégustation.

La Suisse sera également représentée au Pavillon international de la Science et dans la Section des Beaux-Arts. Quant aux manifestations intellectuelles, nous nous efforcerons de présenter un programme qui mettra en évidence notre activité du point de vue musical, théâtral et folklorique. Pour la journée officielle, nous avons pu nous assurer le concours du Maître Ernest Ansermet et de l'Orchestre de la Suisse romande ; pour notre fête nationale, nous prévoyons une manifestation folklorique.

La Suisse ne pouvait pas ne pas participer à cette grande manifestation mondiale ; la haute conjoncture économique, dont bénéficie actuellement notre pays, rend le concours de nos industries, surchargées de commandes, d'autant plus méritoire, et le Gouvernement suisse a tout lieu de se féliciter de la compréhension qu'il a trouvée chez tous et qui rend possible la présence de la Suisse à Bruxelles.

Beaucoup de Suisses de Paris se rappelleront certainement du Pavillon suisse à l'Exposition universelle de Paris 1937, qui, pendant de nombreux mois, a représenté pour eux une parcelle de la patrie au cœur de la capitale française. La colonie suisse de Bruxelles et de la Belgique tout entière nous prêtera son concours pour faire de notre Pavillon à Bruxelles le point de ralliement de nos compatriotes. J'espère y voir souvent et en grand nombre mes anciens administrés de Paris et de la France.

Pierre DE SALIS.